

Commune de Sprimont
Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
Procès verbal de la réunion du 10 novembre 2010

Sont présents :

Messieurs et Mesdames les membres de la commission Alexandre Philippe, Bozet Jean-Luc, Cogniaux Franz, Dechamps Yves, Degueldre Raymond, Delporte Pierino, Descamps-Picquot Isabelle, Dykmans Pierre, Maquet Renald, Marechal François, Rouxhet Olivier, t'Serstevens Jean-Marc, Voué Lucie.

Monsieur Claude Ancion, Président de la CLDR.

Madame Sarah Beaufays, Agent de Développement au GREOA.

Madame Anne-Françoise Delville, Secrétaire de la Commission.

Monsieur Bovy, Auteur de projet du bureau Arcadis.

Monsieur Boden, Architecte.

Madame Rahier, Direction de l'Agriculture, SPW.

Sont excusés :

Messieurs les membres de la commission, Danhieux Jan, Hubin Philippe, Martin Jean-Claude.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission Beyens Robin, Burquel-Delvoye Bernadette, Danse Brigitte, Delvaux Francis, Dethier Roland, Duchêne Marc, Flagothier Georges, Leerschool Véronique, Louon Annick, Moray Christian, Piroton Aimé, Ponthier Joseph, Remacle Benoit, Sottiaux Ludovic, Veys Caroline.

1. FICHE 1.1. LOUVEIGNÉ – PRÉSENTATION DE L'AVANT-PROJET PAR L'AUTEUR DE PROJET

M. Ancion informe les membres de la CLDR que la réunion publique d'information, s'étant tenue le 4 novembre à l'attention des riverains du projet, s'est très bien passée. L'avant-projet ayant été particulièrement bien accueilli.

Cette réunion avait pour objet de recueillir les dernières remarques dont il fallait tenir compte avant de présenter l'avant projet de la fiche 1.1. à l'approbation de la CLDR.

M. Bovy et M. Boden présente à l'assemblée l'avant-projet à l'aide d'une projection PowerPoint.

Précisions apportées en réponse aux questions des membres de la CLDR :

Une zone bleu de parking (parking temporaire), relativement large, est prévue à proximité des commerces afin de les favoriser.

De plus la venelle piétonne provenant du parking à l'arrière de l'école et donnant sur la place du Tilleul pourra évidemment être empruntée par les personnes voulant venir faire leurs courses dans le village.

Plusieurs passages pour piétons ont été divisés en deux parties pour des raisons de sécurité : une chicane brise toujours l'élan du piéton et lui fait prendre conscience qu'il traverse une voirie. C'est également une zone refuge permettant de traverser la voirie en deux temps.

Tous les impétrants ont été prévenus. Seul Belgacom ne peut attendre le début du chantier et effectuera des travaux fin 2010.

Le chantier sera prévu par phases afin de permettre une intervention la plus rapide et la plus courte possible et laissant le village et ses commerces toujours accessibles.

Le projet de la rue du Pérréon tel qu'il est conçu a été imposé par le SPW-route (trottoirs, bandes de circulation, passages pour piéton ...).

Les questions de correspondance pour les bus ont été envisagées lors de plusieurs réunions avec des représentants des TEC. Elles ont été déplacées de la Place du Tilleul au début de la rue des Fawes. Il faudra veiller à ce que cela ne pose pas de problème en terme de sécurité pour les usagers. Les représentants des TEC ont promis de poursuivre la réflexion d'effectuer ces correspondances à l'arrière de l'école.

La CLDR approuve, à l'unanimité, l'avant projet de la fiche 1.1. Louveigné : Revalorisation fonctionnelle, économique, urbanistique et récréative du centre du village.

2. APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 10/06/2010

Le PV de la réunion du 10/06/2010 est approuvé à l'unanimité.

3. FICHE 1.2. WACHIBOUX - AMENAGEMENT DE CRAPAUDUCS ACCOMPAGNES D'UN ESPACE DIDACTIQUE DANS UN SITE NATUREL REMARQUABLE A VALORISER – SIGNATURE DE LA 2^{EME} CONVENTION

La convention a été signée par le Ministre. Le processus de désignation d'un auteur de projet va donc pouvoir être mis en œuvre.

Il ne sera cependant pas possible que les travaux soient réalisés pour la prochaine migration, prévue en février 2011.

4. PROJET N° 3 : DECISION

Lors de la dernière séance le président avait demandé aux membres de la CLDR de réfléchir au prochain dossier pouvant être mis en route.

Etant donné l'avancement du dossier communal relatif à la scénographie du futur Centre d'Interprétation de la Pierre, dossier pouvant être considéré comme parallèle à la fiche 1.4. *DAMRE – Aménagement convivial du centre du hameau en y intégrant le prolongement du Chemin de Fer de Sprimont (CFS), visant la dynamisation du secteur touristique avec le Centre d'interprétation de la Pierre*, la CLDR décide de faire passer cette fiche 1.4. à la troisième place et donc de la présenter comme 3^{ème} fiche projet.

5. DIVERS

Demande de faire réapparaître dans les périodiques communaux la composition de la CCATM et de la CLDR.

La future salle de tennis de table de Louveigné sera occupée, notamment, par le club de tennis de table existant et occupant actuellement l'école communale de Louveigné.

Etant donné la mise en oeuvre du projet « Commune pilote – Wallonie cyclable », il est proposé d'y associer les réflexions faites par le groupe de travail « SECURITE ROUTIERE, MOBILITE ET ACCESSIBILITE » créé en 2004 au sein de la CLDR.